

## Fiche d'inscription à retourner à la structure pour le 20 novembre 2019

Les coûts de ces rencontres sont supportés en totalité par le CDMC.

Toutefois, en cas de désistement après le 15 décembre, un montant de 15 € par élève sera à régler au CDMC.

STRUCTURE D'ENSEIGNEMENT : \_\_\_\_\_

ÉLÈVE :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Age : \_\_\_\_\_ Nombre d'années de cours de théâtre : \_\_\_\_\_

PROFESSEUR :

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

*Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'organisation des évaluations départementales. Le destinataire unique des dossiers est le CDMC. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Direction du CDMC, ou à la CNIL*

✂

## Samedi 11 & dimanche 12 janvier 2020 – AFSCO Mulhouse

Les élèves inscrits participeront à une demi-journée de stage  
soit le samedi 11 soit le dimanche 12  
soit de 9h00 à 13h00, soit de 14h30 à 18h30

### Contenu et déroulement

Des groupes d'environ 10 élèves seront constitués selon les âges et répartis par demi-journée.

Chaque groupe d'élèves participera à un atelier encadré par un des deux intervenants spécialistes du **JEU BURLESQUE** :

**Madame Florencia AVILA** a été formée par le mime Marceau et co-dirige le festival Mimesis. Elle enseigne une pédagogie spécifique, axée sur la création, en France comme à l'international.

**Monsieur Laurent CLAIRET**, lui aussi formé par Marceau, combat dans la catégorie "gestes et silences" et rire de tout est son arme fatale. Il anime régulièrement des stages de théâtre corporel.

Ils proposeront une approche comique du théâtre corporel dans un atelier progressif et ludique.

En fin de chaque demi-journée, les intervenants feront un retour aux élèves et aux professeurs.

### Conditions d'accès des élèves

sur la base du volontariat, âgés de 13 à 21 ans, ayant un minimum de 4/5 années de cours, **toutefois un élève âgé de 13 ans, n'ayant pas les 4/5 années de pratique théâtre, mais estimé prêt et très motivé par son professeur, pourra présenter une lettre de motivation qui sera examinée par la commission théâtre pour dérogation.**

### Inscription et modalités

Le délai d'inscription est fixé au **20 novembre 2019**.

Les coûts de ces rencontres sont supportés en totalité par le CDMC. Toutefois, en cas de désistement au-delà du 15 décembre, un montant de 15 € par élève inscrit sera à régler au CDMC.

Le planning et la répartition des élèves seront connus début décembre.

Les convocations individuelles à distribuer aux élèves parviendront aux écoles dans la foulée.

La présence des professeurs est conseillée pour suivre le travail et les comptes rendus des intervenantes pour les différents groupes d'élèves.